

Pour nous joindre 02 41 65 77 32 ou [formation@quadra.fr](mailto:formation@quadra.fr)

Inter et intra entreprises

**Objectifs** : savoir dresser l'état financier de votre entreprise à chaque période financière.

## Public

Comptables, DAF,  
secrétaires comptables...

## Pré-requis

Bonne maîtrise de la  
Gestion comptable et  
Budgétaire  
Utilisation courante de  
l'environnement  
Windows.

## Durée

Une demi-journée  
Horaires : selon  
convention de formation

## Lieu de stage

Agences Quadra ou sur  
le site de l'entreprise

## Coût

Voir convention de  
formation

## Intervenant

Formateur agréé par  
l'éditeur

## PROGRAMME

### 1/ Le contexte du recouvrement

- Contexte marché
- Le risque client
- Les délais de paiement entre entreprises
- Le recouvrement avec Sage 100 Comptabilité

### 2/ Les relances préventives

- Paramétrages préalables
- Edition d'une relance préventive

### 3/ Rappels / Relevés

- Principes et fonctionnements

### 4/ Les recouvrement

- Paramétrage préalables
- Création d'un dossier de recouvrement
- Le recouvrement : exécution des interventions
- Le recouvrement : Pénalités et frais d'impayés
- Le recouvrement : Décalage d'échéance
- Modification du code risque
- Le recouvrement : règlement de la créance
- Le recouvrement : redressement judiciaire
- Le recouvrement : Provisions
- Impression du dossier de recouvrement
- Historique des rappels/Recouvrements

Toute annulation ou report d'inscription, doit être signalée par écrit auprès de Quadra. Une annulation ou un report intervenant plus de 15 jours ouvrés avant la date de la formation, n'est pas facturable. En revanche si l'entreprise annule ou reporte l'intervention, elle s'engage à régler à Quadra, à titre de dédommagement, un dédit de : 30% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient entre 10 et 15 jours avant le début de la formation - 50% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient entre 9 et 2 jours avant le début de la formation et - 100% du montant de l'inscription si l'annulation ou le report intervient moins de 2 jours avant le début de la formation. Tout stage commencé est dû dans son intégralité. Quadra se réserve le droit d'annuler ou de décaler la formation en vous informant au préalable et en vous proposant une nouvelle date.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur  
des problèmes de gestion d'entreprise.